



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

***Séance du lundi 28 mars 2011***  
**D -20110136**

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 01/03/2011

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 28 mars Deux mil onze, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG - LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, M. Jean-Charles PALAU, Mme Alexandra SIARRI (présente de 16h55 à 17h30), M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

M. Didier CAZABONNE, M. Charles CAZENAVE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Wanda LAURENT, Mme Béatrice DESAIGUES,



## MAIRIE DE BORDEAUX

***Musée des Beaux-Arts. Prêt d'oeuvres pour l'exposition 'The Birth of Impressionism' au Japon : Convention. Signature. Autorisation. Titres de recette.***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Exposition itinérante prévue initialement du 05 avril au 06 novembre 2011, « The Birth of Impressionism », organisée par White International Ltd, doit présenter les œuvres les plus emblématiques du début de l'impressionnisme, dans quatre grands musées japonais (Hiroshima Prefectural Muséum, Ehime Muséum of Art, Okinawa Prefectural Muséum, Kumamoto Prefectural Muséum) tous situés dans la partie sud-est et sud-ouest du pays.

En raison des événements actuels survenus au Japon, l'envoi de ces œuvres a été suspendu par la Direction des Musées de France jusqu'à ce que l'évolution de la situation permette à nouveau leur convoiement dans les conditions de sécurité exigées.

Le Musée des Beaux-Arts a été sollicité pour prêter vingt-cinq œuvres de la collection pour cette exposition au Japon. Les œuvres du Musée des Beaux-Arts seront présentées avec des œuvres de plusieurs autres grands musées français (Lille, Douai) et étrangers (Pologne, Etats-Unis).

Cette suspension des prêts sera cependant levée par la DMF dès la reprise normale des transports aériens et des conditions garantissant la sécurité des œuvres et permettra ainsi leur envoi différé. Dans cette expectative, White International Ltd et les musées japonais s'organisent pour accueillir l'exposition qui est le fruit d'une collaboration de plusieurs années et l'amorce d'une coopération renforcée avec la Ville de Bordeaux, qui souhaite témoigner en cette occasion de sa solidarité avec le peuple japonais.

Une convention régira les obligations de la Ville de Bordeaux et de White International Ltd.

Les dates prévues dans cette convention seront adaptées en fonction de l'évolution de la situation évoquée ci-dessus.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à signer cette convention,
- à émettre un titre de recette d'un montant de 20.000 € (compte 2316),
- à émettre un titre de recette d'un montant de 25.000 € (compte 2161).

### **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 mars 2011



***MAIRIE DE BORDEAUX***

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Dominique DUCASSOU  
Adjoint au Maire**



**MAIRIE DE BORDEAUX**

## **CONVENTION DE PRET D'ŒUVRES**

Entre les soussignés :

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Monsieur Alain Juppé, habilité aux fins des présentes par délibération en date du  
reçue en Préfecture de Gironde le  
ci-après dénommée « Ville de Bordeaux-Musée des Beaux-Arts »  
d'une part,

Et :

White International Relations Co. Ltd, Shinyurakucho Bldg, 1-12-1 Yurakucho Chiyoda-Ku Tokyo, 100-00006, Japon, représenté par Monsieur Hajime Nonaka, Président  
ci-après dénommée «White International Relations Co. Ltd»  
d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

### **ARTICLE I : objet de la convention**

La « Ville de Bordeaux-Musée des Beaux-Arts » prête à l'institution White International Relations Co. Ltd vingt-cinq oeuvres suivant la liste jointe en annexe de la présente convention de prêt. Cette liste remplace les feuilles de prêts des oeuvres et mentionne la valeur d'assurance de chacune.

Ce prêt est consenti pour l'exposition en quatre étapes « 19th Century French Art – The Birth of Impressionism » qui se déroulera selon le calendrier ci-dessous :

- Hiroshima Prefectural Museum, *du (05 avril au 29 mai 2011 à préciser)*
- Museum of Art, Ehime, du 05 juin au 18 juillet 2011
- Okinawa Prefectural Museum, du 28 juillet au 11 septembre 2011
- Kumamoto Prefectural Museum, du 23 septembre au 6 novembre 2011

### **ARTICLE II : conditions**

1. pour les présentes, les démarches, les documents et courriers sont adressés à Monsieur le Directeur, Musée des Beaux-Arts, 20 cours d'Albret, 33000 Bordeaux, France.

Ils seront en langue française.

2. Le prêt est consenti pour les seules institutions et les seules dates spécifiées ci-dessus, qui ne peuvent être modifiées qu'en accord avec la Ville de Bordeaux-Musée des Beaux-Arts, après avis de sa Commission des prêts.

3. Le prêt nécessitant des dépenses particulières de gestion, celles-ci incombent à l'emprunteur et s'élèveront à la somme de : quarante cinq mille euros (45 000 euros).

Ce montant sera payé en deux fois :

- 25 000 € à l'ouverture de l'exposition (05 avril 2011 *à préciser*)
- 20 000 € à la fermeture de l'exposition (06 novembre 2011)

Le virement sera effectué sur le compte de la Ville de Bordeaux, ouvert à la Banque de France, sous le numéro 30001 00215 0000P050001 77 IBAN FR 95 3000 1002 1500 00P0 5000 177, au vu d'un avis de somme à payer adressé par la Trésorerie Municipale.

4. Les frais d'emballage et de transport sont à la charge de l'emprunteur. Le transporteur doit être agréé pour le transport d'oeuvres d'art et les dates de départ et de retour seront fixées en accord avec le Musée des Beaux-Arts de Bordeaux. Il convient pour cela de prendre contact avec ce dernier au minimum cinq semaines à l'avance.

5. Le prêt est obligatoirement convoyé à l'aller et au retour, et aux frais de l'emprunteur, par un conservateur ou une personne habilitée par la Ville de Bordeaux-Musée des Beaux-Arts. A la fin de l'exposition, les oeuvres prêtées ne doivent être décrochées et emballées qu'en présence de ce convoyeur.



## MAIRIE DE BORDEAUX

L'emprunteur prend en charge tous les frais de transport et d'hébergement du convoyeur dans un hôtel confortable (petit-déjeuner compris), une indemnité journalière lui assurant deux repas par jour ainsi que les frais de déplacement à l'intérieur de la ville qui reçoit l'exposition.

Il est prévu la prise en charge de deux convoiements pour 1 personne représentant le Musée des Beaux-Arts de Bordeaux, accompagnant les œuvres depuis leur départ à Bordeaux jusqu'à leur arrivée, déballage et accrochage au Hiroshima Prefectural Museum, et pour le retour des œuvres depuis le Kumamoto Prefectural Museum jusqu'au Musée des Beaux-Arts de Bordeaux (dans la mesure du possible, il serait souhaitable que les œuvres soient transférées dans deux expéditions aériennes différentes, en raison du montant global de la valeur d'assurance déclarée).

6. Aucune oeuvre prêtée ne peut être décadrée pour quelque raison que ce soit ni faire l'objet d'aucune intervention, sans l'accord du Musée des Beaux-Arts de Bordeaux.

7. Dans les salles d'exposition, la température doit se situer entre 18 et 21 degrés centigrades et l'humidité relative entre 50 et 60 %. Les dessins, aquarelles, gouaches et estampes devront être exposés sous un éclairage dont l'intensité ne doit pas excéder 50 lux.

La sécurité des œuvres prêtées sera assurée suivant les normes en vigueur.

8. L'emprunteur souscrit à ses frais une assurance dite de "clou à clou" auprès d'une compagnie solvable, reconnue par la Ville de Bordeaux-Musée des Beaux-Arts, selon la valeur agréée, mentionnée sur la liste des œuvres annexée à la présente convention. L'assurance devra couvrir les risques liés aux tremblements de terre, aux catastrophes naturelles, aux phénomènes climatiques, aux guerres, émeutes ou terrorisme. Une attestation d'assurance devra parvenir au Musée des Beaux-Arts de Bordeaux avant le départ des œuvres empruntées.

9. Le Service Photographique du Musée des Beaux-Arts de Bordeaux fournit les clichés des œuvres prêtées, sur commande. Les droits photographiques feront l'objet d'une facturation séparée selon les tarifs en vigueur à la Ville de Bordeaux. Aucune reproduction à caractère commercial ne peut être faite sans l'accord de la Ville de Bordeaux-Musée des Beaux-Arts.

10. En cas de dommage subi par les œuvres prêtées, l'emprunteur en informe immédiatement le Musée des Beaux-Arts et ne peut intervenir qu'avec l'accord écrit de celui-ci. Au besoin, les frais de déplacement d'un restaurateur du Musée ou d'une personne habilitée, seront pris en charge par l'emprunteur.

11. Le catalogue de l'exposition est envoyé dès sa parution au Musée des Beaux-Arts de Bordeaux en cinq exemplaires.

12. Le Musée des Beaux-Arts de Bordeaux se réserve le droit de retirer les œuvres prêtées, même en cours d'exposition, si l'emprunteur contrevient aux conditions indiquées ci-dessus.

13. Pour les deux œuvres déposées par le musée d'Orsay au Musée des Beaux-Arts de Bordeaux, l'emprunteur prendra en charge directement auprès du service des prêts du musée d'Orsay toutes les démarches administratives ou les frais afférents à ces œuvres.

### **ARTICLE III : durée**

La présente convention est prévue pour la durée du prêt des œuvres, tel que prévu à l'article I, y compris les délais de transports. Toute modification fera l'objet d'un avenant.

La présente convention pourra être résiliée par l'une ou l'autre des parties, avec un délai de un (1) mois, par lettre recommandée avec accusé de réception

La Ville de Bordeaux se réserve pour sa part, la faculté de résilier les présentes pour tout motif d'intérêt général.

### **ARTICLE IV : litiges**

La loi française s'applique à cette convention. Cette convention est rédigée en langue française.

Tous les litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution des présentes seront soumis, en tant que de besoin, aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

### **ARTICLE V : élection de domicile**

Pour les présentes, il est fait élection de domicile :

- pour la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, place Pey Berland, 33077 Bordeaux cedex
- pour White International Relations Co Ltd, tel qu'indiqué en tête des présentes



## **MAIRIE DE BORDEAUX**

Fait en quatre exemplaires originaux,  
A Bordeaux, le  
A Tokyo, le

<p>Pour White Interantional Relations Co. Ltd Le Président,</p>  <p>Hajime Nonaka</p>	<p>Pour la Ville de Bordeaux Le Maire,</p>  <p>Alain Juppé</p>
---	--



## MAIRIE DE BORDEAUX

<i>MARQUET, Albert</i> Portrait du père et de la mère de l'artiste 250 000,00 €	huile sur toile	
Hauteur avec cadre en cm : 78	Largeur avec cadre en cm : 88	Bx 1960.4.1
<i>CARRIERE, Eugène</i> Portrait de la dernière fille de l'artiste, Arsène 50 000,00 €	huile sur toile	
Hauteur sans cadre en cm : 55	Largeur sans cadre en cm : 33	Bx 1961.3.1
<i>VALLOTTON, Félix</i> Voiliers à Honfleur 200 000,00 €	huile sur toile	
Hauteur sans cadre en cm : 82.5	Largeur sans cadre en cm : 88	Bx 1980.2.1
<i>BONNARD, Pierre</i> Les Bas noirs 800 000,00 €	Huile sur toile	
Hauteur sans cadre en cm : 58,5	Largeur sans cadre en cm : 57	Bx 1983.9.1
<i>MORISOT, Berthe</i> Le Neveu de Berthe Morisot 450 000,00 €	Huile sur toile	
Hauteur sans cadre en cm : 32,5	Largeur sans cadre en cm : 24,3	Bx 1983.9.2
<i>RENOIR, Pierre Auguste</i> Maisons à Cagnes 200 000,00 €	Huile sur toile	
Hauteur sans cadre en cm : 19,5	Largeur sans cadre en cm : 33	Bx 1983.9.3
<i>RENOIR, Pierre Auguste</i> Vue du jardin de la villa 200 000,00 €	Huile sur toile	
Hauteur sans cadre en cm : 13,2	Largeur sans cadre en cm : 22	Bx 1983.9.4
<i>VALLOTTON, Félix</i> Portrait de Madame Vallotton 250 000,00 €	Huile sur toile.	
Hauteur sans cadre en cm : 89	Largeur sans cadre en cm : 116	Bx 1997.1.1



**MAIRIE DE BORDEAUX**





## MAIRIE DE BORDEAUX

<i>DELACROIX, Eugène</i> Un marocain de la garde de l'Empereur 500 000,00 € Hauteur sans cadre en cm : 32,5	Huile sur toile Largeur sans cadre en cm : 41	 Bx E 401
<i>ZIEM, Félix</i> Les Bords de l'Amstel 150 000,00 € Hauteur sans cadre en cm : 101	huile sur toile Largeur sans cadre en cm : 150	 Bx E 476
<i>BAUDRY, Paul</i> La Toilette de Vénus 150 000,00 € Hauteur sans cadre en cm : 136	Huile sur toile Largeur sans cadre en cm : 84	 Bx E 619
<i>DAUBIGNY, Charles François</i> Les bords de l'Oise 250 000,00 € Hauteur avec cadre en cm : 122	Huile sur toile Largeur avec cadre en cm : 213	 Bx E 624
<i>HARPIGNIES, Henri</i> Le Vésuve, vue pris depuis Sorrente 200 000,00 € Hauteur sans cadre en cm : 90	Huile sur toile Largeur sans cadre en cm : 115	 Bx E 652
<i>PARROT, Philippe</i> Elégie 120 000,00 € Hauteur sans cadre en cm : 148	Huile sur toile Largeur sans cadre en cm : 106	 Bx E 669
<i>DIAZ DE LA PEÑA, Narcisse</i> La Forêt de Fontainebleau 250 000,00 € Hauteur sans cadre en cm : 72	Huile sur toile Largeur sans cadre en cm : 93	 Bx E 684
<i>DELAUNAY, Jules Elie</i> Ophélie 100 000,00 € Hauteur sans cadre en cm : 61	Huile sur bois Largeur sans cadre en cm : 43	 Bx E 771



**MAIRIE DE BORDEAUX**



## MAIRIE DE BORDEAUX

<i>BOUDIN, Eugène</i> Marée basse à Etaples 500 000,00 €	Huile sur toile	
Hauteur sans cadre en cm : 79	Largeur sans cadre en cm : 109	Bx E 883
<i>SMITH, Alfred</i> Les quais de Bordeaux 60 000,00 €	Huile sur toile	
Hauteur sans cadre en cm : 106	Largeur sans cadre en cm : 150	Bx E 921
<i>TOURNES, Etienne</i> La houppe 100 000,00 €	Huile sur toile	
Hauteur sans cadre en cm : 81,2	Largeur sans cadre en cm : 65,3	Bx E 995
<i>MARTIN, Henri</i> Collioure, les toits rouges 300 000,00 €	Huile sur toile	
Hauteur sans cadre en cm : 83	Largeur sans cadre en cm : 113	Bx E 1497 bis 6
<i>MARTIN, Henri</i> Autoportrait 250 000,00 €	Huile sur carton	
Hauteur sans cadre en cm : 65,5	Largeur sans cadre en cm : 50,5	Bx E 1497 bis 18
<i>LAURENCIN, Marie</i> Petite fille à la guitare 250 000,00 €	Huile sur toile.-	
Hauteur sans cadre en cm : 56	Largeur sans cadre en cm : 46	Bx E 1505
<i>LEPINE, Joseph-Louis-François</i> Table à l'ombre 50 000,00 €	huile sur toile	
Hauteur sans cadre en cm : 81	Largeur sans cadre en cm : 99	Bx E 1713
<i>HEILBUTH, Ferdinand</i> Jeune femme au noeud rose 70 000,00 €	Peinture sur toile	
Hauteur sans cadre en cm : 45,5	Largeur sans cadre en cm : 35,5	R.F. 1568



**MAIRIE DE BORDEAUX**



## MAIRIE DE BORDEAUX

*SEURAT, Georges*  
Paysage de l'Île-de-France  
1 000 000,00 €

Huile sur toile



Hauteur sans cadre en cm : 32,5

Largeur sans cadre en cm : 40,5

R.F. 1948.13



**MAIRIE DE BORDEAUX**